

**PROTOCOLE D'ETUDES PARTENARIALES
ET
CONVENTION DE FINANCEMENT
2011-2012**

**PROJET URBAIN
DU POLE GARES/VIEILLE ILE DE LA VILLE DE
HAGUENAU**

AVENANT N°1

ENTRE :

LA VILLE DE HAGUENAU

LA REGION ALSACE

LE DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

GARES ET CONNEXIONS

RESEAU FERRE DE FRANCE

LE SYNDICAT DES TRANSPORTS HAGUENAU – SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

LA DREAL ALSACE



Gares & Connexions



Syndicat des Transports de Haguenau et
Schweighouse sur Moder



1. OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de modifier le protocole d'études partenariales de juin 2011 afin d'intégrer les évolutions rendues nécessaires, à savoir :

- La prolongation de la durée de la convention, tenant compte de la finalisation des études de programmation au cours du premier semestre 2013 ;
- La mise à jour des montants d'études, tenant compte de l'issue des appels d'offre ;
- La mise à jour du plan de financement des études, tenant compte des financements complémentaires de la DREAL et du FEDER ;
- L'intégration au protocole d'une étude de faisabilité sur le bâtiment voyageurs tenant compte de la nécessité de préciser les conditions de son évolution au sein du projet de pôle d'échanges multimodal.

2. LE CALENDRIER D'ETUDES

L'article 3 du protocole est modifié comme suit :

Le paragraphe « Le protocole d'études porte sur la période 2011–2012 : les études de programmation menées sur cette période permettront de définir une programmation fonctionnelle et spatiale sur le périmètre de projet et le périmètre opérationnel prioritaire. Cette phase d'études devra permettre la validation d'un Schéma Directeur général à l'échelle du quartier Gares/Vieille Ile et de sa déclinaison à l'échelle du PEM. »

Est remplacé par « Le protocole d'études porte sur la période 2011–2013 : les études de programmation menées sur cette période permettront de définir une programmation fonctionnelle et spatiale sur le périmètre de projet et le périmètre opérationnel prioritaire. Cette phase d'études devra permettre la validation d'un Schéma Directeur général à l'échelle du quartier Gares/Vieille Ile et de sa déclinaison à l'échelle du PEM. »

3. LE PROGRAMME D'ETUDES

L'article 4 du protocole est modifié comme suit :

« 4 LE PROGRAMME D'ETUDES 2011–2013

Le programme d'études sur la période 2011–2013 est annexé au présent protocole.

Le programme d'étude répond aux objectifs suivants :

- *définir un projet urbain à l'échelle du secteur Gares-Vieille Ile ;*
- *préciser les contenus programmatiques et fonctionnels du pôle multimodal (intermodalité, accessibilité et déplacement, développement urbain) ;*
- *permettre le lancement d'études de maîtrise d'œuvre sur le PEM.*

Thématique	Intitulé	Objet	Périmètre d'étude	Maître d'ouvrage	Partenaires associés	Date de lancement
Recueil de données d'entrées	Enquête intermodale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comptages voyageurs (tous TC) ▪ Enquête voyageurs ▪ Enquête stationnement 	PEM	Ville de Haguenau	Ensemble des partenaires	Janvier 2011
Pôle d'échange et inter-modalité	Etude de programmation déplacements et transports	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diagnostic tous modes ▪ Définition des enjeux et vision prospective (prévisions de trafic) ▪ Programmation fonctionnelle du PEM ▪ Analyse et enrichissement du schéma directeur du PEM 	Gares/ Vieille Ile+PEM	Ville de Haguenau	Ensemble des partenaires	1 ^{er} trimestre 2011
	Etude relative au foncier RFF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat des lieux des fonctionnalités ferroviaires actuelles ▪ Besoins prospectifs ▪ Identification des terrains ferroviaires mutables 	PEM	RFF	Ensemble des partenaires	1 ^{er} trimestre 2011
	Etude relative au foncier SNCF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat des lieux des fonctionnalités ferroviaires actuelles ▪ Besoins prospectifs ▪ Identification des terrains ferroviaires mutables 	PEM	SNCF/Gares et Connexions	Ensemble des partenaires	1 ^{er} trimestre 2011
	Etude de faisabilité du bâtiment voyageurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat des lieux ▪ Définition des besoins ▪ Elaboration de scénarii d'aménagement 	PEM	Gares et Connexions	Ensemble des partenaires	4 ^{ème} trimestre 2012
Projet Urbain Gares/ Vieille Ile	Etude de conception urbaine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diagnostic ▪ Scénarii d'aménagement ▪ Schéma directeur (avec zoom sur le PEM) 	Gares/ Vieille Ile+PEM	Ville de Haguenau	Ensemble des partenaires	1 ^{er} trimestre 2011
Pilotage	Assistance à maîtrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordination et pilotage ▪ Planification ▪ Expertise technique ▪ Concertation/Communication 	Gares/ Vieille Ile+PEM	Ville de Haguenau	Ensemble des partenaires	Octobre 2010

4. LE CADRE FINANCIER

L'article 5 du protocole est modifié comme suit :

« 5.1 Le plan de financement du protocole d'études.

Le montant total de la convention d'études est de 481 190 Euros Hors taxes soit 575 503,24 Euros Toutes Taxes comprises.

Les partenaires s'engagent à cofinancer les études du Pôle Gares de Haguenau sur la période 2011 – 2013 selon la clé de répartition et dans la limite des montants indiqués ci-dessous :

Etude	Montant programmé (HT)	Financiers						
		Ville de Haguenau (*)	Région Alsace	Département du Bas Rhin	SNCF/ Gares et Connexions	RFF	Syndicat des Transports Haguenau/ Schweighouse	DREAL Alsace
Enquête Intermodale	26 490 €	9 470 €	1 523€	5 497 €	5 000 €	-	5 000 €	-
Etude de programmation Déplacements et Transports	75 000 €	26 250 €	3 750 €	15 000 €	20 000 €	-	10 000 €	-
Etude de programmation Urbaine	178 750 €	73 594 €	73 594 €	11 562 €	-	-	-	20 000 €
Etude relative au foncier ferroviaire RFF	20 000 €	5 000 €	-	-	-	15 000 €	-	-
Etude relative au foncier SNCF	10 000 €	5 000 €	-	-	5 000 €	-	-	-
Etude de faisabilité du bâtiment voyageurs	17 200 €	6 450 €	6 450 €	-	4 300 €	-	-	-
Assistance à Maîtrise d'ouvrage	153 750 €	101 014 €	52 736 €	-	-	-	-	-
TOTAL HT	481 190 €	226 778 €	138 053 €	32 059 €	34 300 €	15 000 €	15 000 €	20 000 €
		47.13 %	28.69 %	6.66 %	7.13%	3.12%	3.12%	4.16%

(*) une part du financement de la Ville de Haguenau sera apportée par le FEDER (76 572 € HT répartis sur l'enquête intermodale, l'étude de programmation déplacements-transports et la mission d'AMO).

Fait à Haguenau en sept exemplaires originaux, le

Pour la Ville de Haguenau,

Le Député-maire de la Commune de Haguenau

M. Claude STURNI

Pour la Région Alsace,

Le Président du Conseil Régional

M. Philippe RICHERT

Pour le Département du Bas-Rhin,

Le Président du Conseil Général,

M. Guy-Dominique KENNEL

Pour Gares et Connexions

Le Directeur Agence Est Européen

M. François HENRY

Réseau Ferré de France,

Le Directeur Régional Alsace Lorraine Champagne-Ardenne

M. Thomas ALLARY

Pour le Syndicat des Transports Haguenau – Schweighouse-sur-Moder,

Le Président du Syndicat des Transports

M. André ERBS

Pour la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Alsace.

Le Directeur

Marc HOELTZEL